

Référente handicaps

Au sein de l'organisme de formation Familles Rurales CVL, la référente handicaps est l'interlocutrice privilégiée des apprenant e en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien.

Elle apporte aux apprenants concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Elle coordonne également les acteurs de l'accompagnement de l'apprenant dans son parcours de formation et vers l'emploi.

Missions et activités de la référente handicaps

La référente handicaps favorise :

- l'accueil des candidats (en amont et durant le cursus)
- la sécurisation du parcours de formation des apprenants en situation de handicap (y compris pour les éventuels examens),
- leur orientation
- leur insertion professionnelle
- leur accompagnement sur leur lieu d'emploi

La référente handicaps écoute, dialogue avec les apprenants en situation de handicap afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation.

Vous pouvez la contacter par téléphone ou email pour demander un rendez-vous individualisé.

La référente vous rappel et réalise avec vous un diagnostic personnalisé destiné à :

- Confirmer la faisabilité de la formation au regard des compétences attendues
- Identifier les difficultés liées à votre handicap et sur lesquelles un aménagement peut s'avérer nécessaire
- Arrêter avec vous un plan d'action individualisé et le transmettre avec votre accord aux responsables de sessions

La référente handicaps écoute, dialogue avec l'environnement des personnes en situation de handicap, (formateurs, éducateurs, structures médico-sociales, structures spécialisées dans le champ du handicap...) afin de les sensibiliser et de les amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle.

La référente handicaps, par un travail partenarial, informe et sensibilise les employeurs sur les mesures relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap dans leurs structures et des conditions spécifiques d'accès à l'emploi.





Protocole d'accueil

Mené par la référente handicaps, et en concertation avec le responsable hiérarchique, un suivi individualisé sera proposé à tout·e apprenant·e porteur de handicap en amont, pendant et à la sortie de son parcours de formation.

Avant la formation

La référente handicaps prendra contact avec l'apprenant e pour :

- Porter à la connaissance de l'apprenant e de notre protocole d'accueil des personnes en situation de handicap
- Etudier les modalités d'aménagements

La référente handicaps prendra contact avec le formateur pour:

• Prévenir et s'assurer de la mise en œuvre d'éventuelles dispositions spécifiques.

Elle pourra également demander, en fonction de la nature du handicap, conseils et appuis techniques aux spécialistes (cf liste des intervenants dans le champ du handicap)

Pendant la formation

L'apprenant·e a la possibilité de demander un RDV auprès de la référente handicap en cas de difficultés rencontrées en lien avec le handicap.

La référente handicaps s'assure du bon déroulement de la formation en faisant des points réguliers avec l'apprenant·e.

A la sortie de formation

Un bilan est fait entre l'apprenant ·e, le formateur et la référente handicaps.

La référente handicaps pourra, dans la mesure du possible, orienter vers des employeurs correspondants aux attentes de l'apprenant·e.



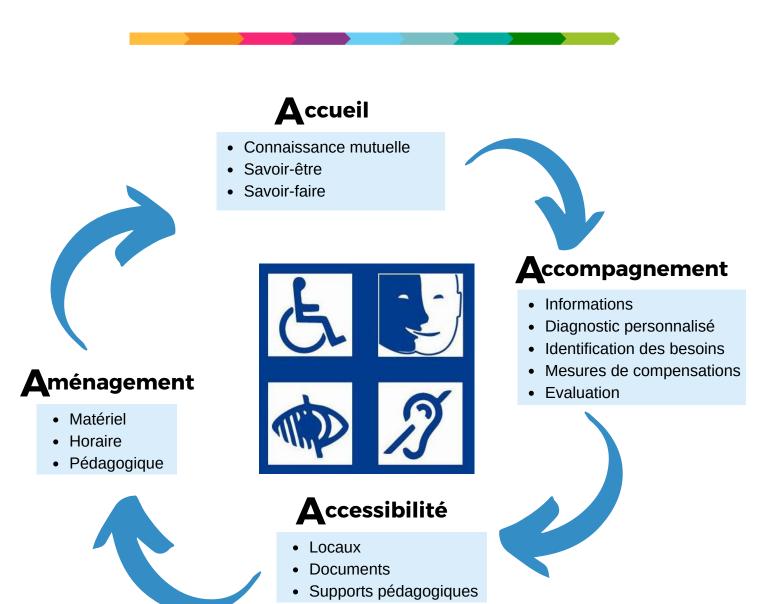


Handicaps et formation

Afin de nous adapter au mieux à chaque personne, nous construisons chaque parcours de formation de façon singulière.

Pour cela, nous avons pensé l'accueil des personnes en situation de handicap autour de 4 axes complémentaires :

Accueil - Aménagement - Accompagnement - Accessibilité.







Adresses en Région

Département du Loiret

MDPH 45

15 Rue Claude Lewy, 45100 Orléans - 02 38 25 40 40 -

https://www.loiret.fr/mes-demarches-handicap

AGEFIPH CVL

35 Av. de Paris, 45000 Orléans - 0 800 11 10 09

https://espace-emploi.agefiph.fr/Orl%C3%A9ans-(45)-Emploi

CAP EMPLOI 45

4 Rue de Monbary Pôle 45, 45140 Ormes - 02 38 78 18 90

https://www.capemploi-45.com/

Département du Loir et Cher

MDPH 41

34 Av. du Maréchal Maunoury, 41000 Blois - 02 54 58 44 40 -

https://www.departement41.fr/services-en-ligne/etre-accompagne/vivre-autonome-41-personnes-agees-handicapees/la-mdph/

AGEFIPH CVL

35 Av. de Paris, 45000 Orléans - 0 800 11 10 09

https://espace-emploi.agefiph.fr/Loir-Et-Cher-(41)-Emploi

CAP EMPLOI 45

260 Rue Jacquard, 41350 Vineuil - 02 54 57 21 50

https://www.capemploi-41.com/

Département de l'Indre

MDPH 36

4 Rue Eugène Rolland, 36000 Châteauroux - 02 54 35 24 24 -

https://www.mdph36.fr/

AGEFIPH CVL

35 Av. de Paris, 45000 Orléans - 0 800 11 10 09

https://espace-emploi.agefiph.fr/Indre-(36)-Emploi

CAP EMPLOI 45

107 Rue Ampère, 36000 Châteauroux - 02 54 60 54 30

https://www.capemploi-36.com/





Adresses en Région

Département du Cher

MDPH 18

7 Rte de Guerry, 18000 Bourges - 02 48 27 31 31

https://www.departement18.fr/Maison-departementale-des-personnes-handicapees-86

AGEFIPH CVL

35 Av. de Paris, 45000 Orléans - 0 800 11 10 09

https://www.agefiph.fr/centre-val-de-loire

CAP EMPLOI 45

12 Rue Maurice Roy, 18000 Bourges - 02 48 67 51 51

https://www.capemploi-18.com/

Département de l'Indre et Loire

MDPH 37

38 Rue Édouard Vaillant, 37000 Tours - 02 47 75 26 66 -

https://www.departement41.fr/services-en-ligne/etre-accompagne/vivre-autonome-41-personnes-agees-handicapees/la-mdph/

AGEFIPH CVL

35 Av. de Paris, 45000 Orléans - 0 800 11 10 09

https://espace-emploi.agefiph.fr/Tours-(37)-Emploi

CAP EMPLOI 37

45 Rue du Mûrier, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire - 02 47 85 30 30

https://www.capemploi-37.com/

Département de l'Eure et Loir

MDPH 28

57bis Rue du Dr Maunoury, 28000 Chartres - 02 37 33 46 46

https://www.eurelien.fr/guide/autonomie

AGEFIPH CVL

35 Av. de Paris, 45000 Orléans - 0 800 11 10 09

https://espace-emploi.agefiph.fr/Chartres-(28)-Emploi

CAP EMPLOI 28 (Phare 28)

12 Rue de Varize, 28000 Chartres - 02 37 88 32 35

https://www.capemploi-28.com/

